

Groupe	Fonctions Postes de la collectivité (à titre indicatif)	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants Annuels maxima du CIA	Montants globaux maximums
CATEGORIE A Attachés - Ingénieurs - Infirmiers de soins généraux				
A 1	Directeur ou Directrice Général(e) des services	36 210,00 €	1600 €	37 810,00 €
A 2	Directeur ou Directrice Adjoint(e) des services Responsable de plusieurs services	32 130,00 €	1600 €	33 730,00 €
A 3	Responsable d'un ou de plusieurs services - Chef de service	25 500,00 €	1600 €	27 100,00 €
A 4	Adjoint au responsable de service - Chargé de missions	20 400,00 €	1600 €	21 800,00 €
CATEGORIE B REDACTEURS - ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE - EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS				
B 1	Responsable d'un ou plusieurs services avec encadrement intermédiaire	17 480,00 €	1200 €	18 280,00 €
B 2	Adjoint au responsable de service ou encadrement d'un service	16 015,00 €	1200 €	16 815,00 €
B 3	Responsable de service sans encadrement	14 650,00 €	1200 €	15 250,00 €
CATEGORIE B - TECHNICIENS				
B 1	Responsable d'un ou plusieurs services avec encadrement intermédiaire	11 880,00 €	1200 €	12 680,00 €
B 2	Adjoint au responsable de service ou encadrement d'un service	11 090,00 €	1200 €	11 890,00 €
B 2	Logement pour nécessité de service	6 880,00 €	- €	6 880 €
B 3	Responsable de service sans encadrement Fonctions Postes de la collectivité (à titre indicatif)	10 300,00 €	1200 €	10 900,00 €
Catégorie C Adjoints Administratifs - ATSEM - Adjoints Techniques - Agents de maîtrise - Adjoints d'animation - Agents sociaux				
C 1	Encadrement de proximité - Assistant - technicité importante	11 340,00 €	800 €	11 840,00 €
C 2	Pas d'encadrement - Exécution des missions	10 800,00 €	800 €	11 200,00 €